



L'OPTION LATIN OU LCA AU COLLÈGE JULES FERRY

publié le 26/05/2025

Descriptif :

ARTICLE VOUS PROPOSANT UN ACCOMPAGNEMENT AU CHOIX DE LA LCA EN FIN DE 6ème

Madame, Monsieur,

Votre enfant a peut-être envie de faire latin à la rentrée prochaine. Le latin n'est pas réservé aux bons élèves mais s'adresse à tous ceux qui sont curieux et avides de découvertes. Les cours de latin ne se limitent heureusement pas à apprendre du vocabulaire et de la grammaire : les activités, qui se déroulent en petits groupes, sont variées et la civilisation (mythologie, vie quotidienne, histoire) tient une place importante dans l'enseignement.

Pourquoi faire du latin ? Cet enseignement optionnel facultatif est étalé sur trois ans, de la cinquième à la troisième, au rythme de deux heures hebdomadaires en cinquième, en quatrième et troisième.

Cette année, dans le cadre du cours de français, votre enfant a découvert un certain nombre de textes fondateurs, dont la plupart sont issus de l'antiquité gréco-romaine. Le choix de l'option se justifie ainsi par sa dimension culturelle : avoir accès à des œuvres qui ont contribué à la richesse de notre identité contemporaine. Ainsi, un élève latiniste comprendra-t-il mieux notre monde, à travers l'étude de la langue et de la littérature latine et de la civilisation romaine (mode de vie et de pensée, architecture, arts, techniques...).

L'étude du latin apportera à votre enfant une aide dans bien d'autres matières :

en français : il comprendra et mémorisera mieux l'orthographe et il enrichira son vocabulaire grâce à l'étymologie ; il fera aussi des progrès en grammaire ;

► en langues vivantes : le latin sera utile pour l'acquisition du vocabulaire (surtout en espagnol) et de la grammaire (surtout en allemand) ;

► dans les matières scientifiques : votre enfant développera rigueur et méthode grâce à l'apprentissage du latin ;

► en histoire-géographie, en lien avec l'histoire des arts : le latin permet d'éduquer à la citoyenneté puisque votre enfant apprendra ce que notre démocratie doit à son ancêtre, la République romaine.

Pour en être convaincu, je vous invite à tester, avec votre enfant, l'activité que vous trouverez en flashant le QR code ci-contre.



Le latin est en outre pris en compte dans le contrôle continu pour l'obtention du Diplôme National du Brevet. Comme il s'agit d'une option facultative, les points obtenus au-dessus de 10/20 viennent s'ajouter aux moyennes de l'année de 3e et aux notes des épreuves de l'examen.

Comment inscrire votre enfant ? Il vous suffira de cocher « LCA » sur la fiche de liaison qui vous sera bientôt transmise.

Je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu porter à la présente lettre et espérons vivement compter votre enfant parmi les latinistes de 5e.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.